VENDAT ■ Il va s'enraciner sur l'aire de jeux à l'initiative des jeunes élus

Un second arbre de la laïcité

Élèves de maternelle et de primaire reçus à l'accueil de loisirs et jeunes élus ont planté un second arbre de la laïcité.

ENGAGÉS. Guirlande de feuilles gravée de mots en forme de slogan, colombes en guise de feuilles et texte ont été imaginés par les élèves en guise de décors lors de la plantation de ce cerisier à fleurs.

Après un premier arbre de la laïcité planté en mars 2022, dans la cour de l'école des Coursières, à l'initiative des jeunes élus, un second s'enracine sur l'aire de jeux depuis vendredi.

Témoigner, s'approprier des mots pour mieux les graver sur le papier comme dans les mémoires..., Elèves de maternelle et de primaire, reçus à l'accueil de loisirs et jeunes élus ont donc renouvelé la plantation d'un arbre sous le sceau de la laïcité.

Une plantation aidée et financée, à hauteur de 100 €, par l'Observatoire de la laïcité de l'Allier, sous l'égide du Comité départemental d'actions laïques, les Délégués départementaux de l'éducation nationale de Vichy, Cusset et Bellerive et la municipalité.

Devant ce cerisier à fleurs, les élèves de primaire ont repris et chorégraphié la chanson extraite de l'album « Elle me plaît bien comme ça la France » des Enfantastiques. Une manière de célébrer la joie d'être tous ensemble sans distinction aucune.

« Ce sont là toutes les valeurs que porte cette notion de laïcité qui doit nous unir et nous rassembler. À l'école bien sûr et ici sur cette aire de jeu, relevait Suzanne Martin pour les Dden. S'il est difficile à écrire, ce mot est très simple à comprendre puisqu'il permet à chacun de vivre librement bien que nous soyons tous différents. Chacun peut croire ce qu'il veut dans le respect des autres. »

Des notions également rappelées par les représentants de l'Observatoire de la laïcité, pour qui « dans notre société traversée par des tensions identitaires, il est plus important que jamais de se réfugier dans les bras de cette laïcité qui protège, unit et éclaire. Bien sûr la laïcité, la liberté et le vivre ensemble ne se décrètent pas, ils s'apprennent, se cultivent et se défendent. » ■

La Montagne 01/12/25